



17 mars 2021

**POUR VOUS PROTÉGER ET
PROTÉGER VOS PROCHES,
FAITES LE TEST !**

**Espace Les Bruyères
Rue Anne de Bretagne**

**COVID-19 : CAMPAGNE DE DÉPISTAGE À HÉRIC LES 16 ET 17 MARS
DE 10H À 15H30**

Mis en ligne le 11 mars 2021

Les données épidémiologiques montrent une circulation plus importante de la COVID-19 sur certains territoires de la Loire-Atlantique. Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Héric ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce secteur. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Héric invitent fortement les habitants d'Héric et tous les habitants de la communauté de communes d'Erdre & Gesvres, à se faire dépister.

Cette opération permet de diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19 (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

Le dépistage est rapide, gratuit et sans rendez-vous, sans ordonnance.

Cette campagne s'adresse à l'ensemble des habitants de Héric et de la communauté de communes d'Erdre & Gesvres et prévoit un dépistage par tests antigéniques. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

Les informations pratiques pour se faire dépister :

- Mardi 16 et mercredi 17 mars 2021 10h à 15h30
- Espace Les Bruyères
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir si possible sa carte d'identité et sa carte vitale

Une campagne coordonnée entre l'ARS et la Ville de Héric :

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de Médiateurs de Lutte Anti-Covid de l'Association Secours Assistance Médicale. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières - La collecte des informations relatives aux contacts infectés afin de réaliser le contact-tracing. La Ville de Héric s'occupe de sa mise en œuvre logistique : mise à disposition et aménagement de l'espace Les Bruyères pour l'installation du matériel... Un travail est par ailleurs mené par la Ville pour informer et inviter les habitants à se faire dépister (affichage en ville, communication sur site internet et réseaux sociaux).

Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le respect strict des gestes barrières, ainsi que la limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux.

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Pays de la Loire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-gestes-barrieres-se-protger-protger-les-autres> ↗



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00